



Le Bulletin de StreetNet

No. 31 Mai 2016

ÉDITORIAL: Concentration sur l'Habitat III

Chaque 20 ans, il y a une conférence internationale sur l'habitat et le développement durable (connu comme l'HABITAT). La première a eu lieu à Vancouver en 1976, la seconde à Istanbul en 1996 et la troisième - HABITAT III - va se tenir à Quito, en Equateur, en octobre 2016. Lors de cette conférence un Nouvel Agenda Urbain sera décidé par les États membres de l'ONU. La Conférence réunira un large éventail d'acteurs urbains, y compris les autorités locales, société civile, des représentants des travailleurs dans l'économie informelle, du secteur privé, institutions universitaires et professionnelles et tous les groupes d'intérêt concernés pour évaluer des politiques urbaines qui affectent l'avenir des villes.

En préparation pour cela, les organisations de la société civile, en étroite collaboration avec ONU-HABITAT, ont commencé une campagne internationale intitulée « Une Ville que Nous Voulons ». Ils sont en train de collecter les demandes de « Une Ville que Nous Voulons » des groupes concernés dans les différents pays. Voici ce qu'ils disent:

La ville que nous voulons est socialement inclusive. Elle donne des espaces pour tous les segments et les groupes d'âge de la population de participer aux expressions sociales et culturelles. Elle élimine toutes les formes physiques et spatiales de ségrégation et d'exclusion.

La ville que nous voulons est bien planifiée, praticable et de simple transit. Les écoles sont à une distance accessible à pied ou à vélo de la maison. Bureaux sont situés à une distance qui n'est pas loin de quelques arrêts de transport public des résidences. Les magasins pour les nécessités quotidiennes se trouvent à proximité de bâtiments résidentiels et situés à proximité des arrêts de transport. Les espaces de récréation se trouvent à proximité des écoles, du lieu de travail et de la maison.

La ville que nous voulons est économiquement dynamique et inclusif. Il encourage et favorise le développement

économique local depuis le plus petit vendeur informel aux plus grandes corporations. Elle reconnaît et protège les besoins particuliers de l'économie du secteur informel dans ses stratégies et politiques de développement économique.

Comme les conférences de l'HABITAT ont lieu seulement tous les 20 ans, HABITAT III se tiendra dans un contexte où beaucoup de changements ont eu lieu depuis HABITAT II. A partir de 1996, il y a eu une augmentation massive de l'organisation des travailleurs dans le secteur informel urbain, dans des secteurs comme celui des vendeurs de rue, ramasseurs des déchets, travailleurs à domicile, travailleurs de subsistance urbain et des pêcheurs. Ce secteur organisé est donc un nouveau joueur dans le scénario de l'urbain. Cet espace a permis aux femmes de jouer un plus grand rôle participatif, et les liens émergents entre les travailleurs de l'économie informelle et les habitants des bidonvilles présentent des intéressantes nouvelles opportunités de solidarité populaire et une participation directe dans le développement des programmes urbains.

La langue dominante venant de maires des villes a changé au cours des années, de l'accent sur le développement des infrastructures et l'attraction de l'investissement, à une langue mettant l'accent sur le processus de l'inclusion sociale et participative. Cependant, l'implémentation de ce nouveau langage reste insuffisante, et nous continuons à toujours voir la pratique des mêmes anciennes méthodes abolitionnistes.

Tous les affiliés de StreetNet sont invités à mobiliser, former des alliances avec des autres secteurs des travailleurs dans l'économie informelle, les paysans et les habitants des bidonvilles afin d'initier leurs propres campagnes nationales pour « Une Ville que Nous Voulons ».

Pat Horn, Coordinatrice Internationale

Sommaire

ÉDITORIAL - Concentration sur l'Habitat III.....	1
«Seulement ensemble, nous pouvons opposer des demandes impossibles».....	2
Cinquième Congrès International de StreetNet – 2016.....	3/4
NAPETUL organise l'atelier de renforcement des capacités.....	5
Les membres de l'Alliance des Villes du Libéria se réunissent lors du lancement de l'atelier.....	6
NAPETUL tient son deuxième Congrès National.....	6
La ville de 2016 que nous voulons.....	7
Atelier de formation sur l'organisation de bas en haut.....	8
Se familiariser avec IDEA.....	9
VGCL - atteindre l'objectif de l'adhésion au Vietnam.....	9
Mise à jour de NASVI sur l'implémentation de la Loi de vente de rue en Inde.....	10/11
Les affiliés de STREETNET aux Amériques contribuent au livre important.....	12
Incendie détruit les étals des vendeurs et les marchandises au marché Pedro De Sula au Honduras.....	12

«Seulement ensemble, nous pouvons opposer des demandes impossibles»

par Oksana Abboud, organisatrice de StreetNet

Irina Yaskevich, présidente de l'Union syndicale des Entrepreneurs, «Ensemble [Together]», l'affilié de StreetNet du Bélarusse, rapporte que les entrepreneurs individuels (IEs) réclament l'annulation d'un décret présidentiel qui a été émis sur la vente informelle. Ce décret est intitulé «Sur la Réglementation de l'activité entrepreneuriale et la vente de biens par des entrepreneurs individuels et des autres entités physiques».

Le Décret numéro 222 est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016. Il prévoit que les entrepreneurs peuvent vendre des biens de l'industrie légère, importés de l'étranger, uniquement s'ils peuvent présenter des documents confirmant la qualité et l'origine de ces marchandises.

Les vendeurs disent que le décret paralysera leurs activités. Ils disent que les gens qui sont assis dans les «grands bureaux», sont loin du travail des petits entrepreneurs et sont incapables d'apprécier que les exigences du présent décret ne peuvent pas être satisfaites.

Le résultat a été que la plupart des entrepreneurs travaillant dans la friperie et des centres commerciaux, ont dû suspendre leurs activités depuis le 1^{er} janvier 2016. Beaucoup prétendent que, malgré les retards et une période de transition de 18 mois au cours duquel ils devaient acquérir ces documents, ils sont incapables de les leur donner.

«Nous avons rédigé un appel collectif au Président et le 13 janvier, une petite délégation est allé au ministère des finances, où nous avons rencontré le ministre», a expliqué Irina. Les demandes étaient les suivantes:

- Révoquer le décret № 222;
- Permettre aux entrepreneurs l'opportunité de travailler au même prix sans augmenter la disponibilité des documents et les charges de l'importation de 20 %;
- Réduire les impôts payés par les entrepreneurs;

- Réduire les grandes sanctions des pénalités.

Après le dépôt de l'appel, plus de 500 entrepreneurs individuels de la région de Vitebsk se sont réunis dans la matinée du 28 janvier près du Comité exécutif régional. IEs de de Vitebsk, Orcha et Polotsk et les autres villes ont demandé les of fiels de discuter les problèmes des petites entreprises. A Plus tard en janvier, le Vice-président du Comité Exécutif Régional (autorité du syndicat régional) a rejoint la réunion des entrepreneurs ensemble avec les hauts fonctionnaires et ont souligné que les autorités locales doivent entendre les problèmes soulevés par les entrepreneurs et essayer de les aider.

Irina continue à toujours espérer que les autorités du gouvernement vont compromettre avec les petits entrepreneurs. «Seulement ensemble, nous pouvons opposer les demandes impossibles» at dit Irina.

Irina est également membre du groupe de travail établi par le ministère de l'économie sur les questions de l'entrepreneuriat. Elle a précisé que s'il n'y a aucun progrès sur demandes de l'IEs, elle va quitter le groupe de travail et continuer à se battre pour leurs droits dans d'autres voies.



Irina Yaskevich, Présidente du Syndicat des Entrepreneurs «Ensemble»

Cinquième Congrès International de StreetNet – 2016

par Pat Horn, Coordinatrice Internationale

Le Congrès International de StreetNet est la plus haute structure décisionnelle dans l'organisation et se réunit tous les trois ans. Le cinquième Congrès de StreetNet International (SI) pourra se tenir en août 2016 en Inde. Nous travaillons fort pour collecter des fonds pour cet événement comme requis par la Constitution de StreetNet. C'est l'occasion pour tous les affiliés de SI pour avoir une voix dans les processus de décision démocratiques qui conduisent l'organisation. C'est aussi l'occasion pour tous les affiliés de StreetNet de décider quel type de leadership qu'ils aimeraient voir conduire l'organisation.

Voix des vendeurs de rue dans le développement et l'implémentation du Nouveau Programme Urbain – Rien pour Nous, Sans Nous!

Ceci est le titre d'une conférence internationale qui suivra immédiatement le Congrès International. Parce que le 5ème Congrès International doit avoir lieu en 2016, la même année que l'HABITAT III, nous planifions utiliser l'opportunité de tenir une réunion internationale immédiatement après le Congrès pour développer les demandes du secteur de travail représenté par StreetNet International, c'est-à-dire les vendeurs de rue et les vendeurs informels, qui devraient faire partie du nouveau Programme Urbain qui doit être adopté lors de l'HABITAT III en octobre 2016. Tous les délégués au Congrès assisteront à cette conférence internationale de planification.

Cette conférence vise à créer une plate-forme pour les vendeurs de rue pour partager leurs expériences des défis urbains et des exemples de bonnes pratiques d'engagement avec les décideurs au niveau de la ville et à contribuer sur les questions clés pour les vendeurs de rue et autres travailleurs du secteur informel vulnérables. La conférence va élaborer des stratégies sur la façon de produire un document sur la politique du Nouveau Programme Urbain qui sera développé lors de la Conférence de l'HABITAT III, une politique vivante de changement efficace dans la vie des vendeurs de rue dans leurs villes, régions et pays et pour discuter des résolutions des congrès qui deviendront la position des vendeurs de rue sur les questions critiques à inclure dans le nouveau document de la Politique Urbaine.

A la fin de la Conférence les résultats suivants sont anticipés:

- Une déclaration de la Conférence des priorités des vendeurs de rue à inclure dans la nouvelle stratégie Politique du Programme Urbaine, approuvée par 100 délégués représentant 567 474 vendeurs

de rue dans le monde. La déclaration devrait inclure des mesures pratiques vers l'établissement du forum de beaucoup des membres pour la négociation collective au niveau de la ville où les vendeurs de rue feront partie de la prise de décision collective pour atteindre l'objectif de « Rien pour nous sans nous ».

- Le cadre modèle de négociation de StreetNet devrait être adopté comme un outil qui pourrait être adapté aux différents contextes régionaux et implémenté par les forums de négociations multipartites en forgeant le Nouveau Programme Urbain dans chaque ville où les vendeurs de rue sont reconnus comme des acteurs clés dans le développement des villes durables et des moyens de subsistance.
- Un plan d'action pour donner la formation sur les connaissances de négociation au niveau local, régional et international.

Les affiliés de StreetNet International devraient déjà se préparer pour le Congrès International, mettant l'accent sur toutes les tâches suivantes du congrès.

1. Adhésion et participation

Afin de déterminer combien de délégués chaque affilié de StreetNet a le droit d'envoyer au Congrès International, les statiques mises à jour d'adhésion doivent être envoyées à la Coordinatrice Internationale. Les affiliés seront ensuite informés du nombre de participants auquel leur organisation sera intitulée conformément à l'article 9.1 de la constitution de StreetNet (et en spécifiant combien d'entre eux doit être des femmes) et seront demandés de commencer le processus de sélection démocratique de leurs participants au cinquième Congrès International.

2. Résolutions

Les projets de résolution sont invités de tous les affiliés de StreetNet ainsi que les organisations de Point Focal régional au nom des affiliés dans la région (après la consultation appropriée avec les affiliés dans la région). Les résolutions doivent être présentées et distribuées pas moins de 40 jours avant le Congrès International, afin que tous les affiliés de StreetNet puissent avoir la chance de les discuter aussi largement que possible lors des réunions démocratiquement constituées et développer des mandats clairs pour leurs délégués à suivre dans les discussions lors du Congrès.

Les Congrès Internationaux de StreetNet sont une occasion unique de développer des lois sur les questions politiques et organisationnelles mondiales qui sont sujet des forums de la société

civile internationale. Par conséquent, les affiliés de StreetNet sont invités à appliquer leurs esprits aux domaines où StreetNet n'a pas encore de politiques officielles et commencer à les discuter avec les membres en vue de soumettre des projets de résolutions substantiels pour la discussion lors du quatrième Congrès International.

Les suivantes résolutions fondatrices ont été adoptées lors du lancement de StreetNet en novembre 2002:

- (a) Loi sur la partie politique
- (b) Loi organisationnelle sur la classe et le genre
- (c) Viabilité et l'autonomie financière

StreetNet a également des résolutions politiques sur ce qui suit :

- (a) Politique de développement promotionnel des vendeurs de rue
- (b) Promotion des travailleuses informelles du monde
- (c) Vendeurs de rue immigrants et étrangers
- (d) Travail des enfants
- (e) Lutter contre le harcèlement et les chasses gouvernementales
- (f) Enfants de la rue
- (g) Travailleurs de l'économie informelle
- (h) Lutter contre la pauvreté
- (i) VIH - SIDA dans l'économie informelle
- (j) Formation des travailleurs dans l'économie informelle
- (k) Privatisation des marchés
- (l) Autosuffisance financier et collecte de fonds
- (m) Economie de Solidarité Sociale
- (n) Globalisation et économie informelle
- (o) Changement climatique, recyclage et l'économie informelle
- (p) Inclusion des vendeurs de rue dans les nouvelles politiques urbaines
- (q) Journée Internationale de l'économie informelle / Vendeurs de rue
- (r) Relations de classe et emploi dans l'économie informelle
- (s) Commerce mondial et économie informelle
- (t) Anticipation et avertissement des problèmes de santé

Cependant, il y a beaucoup d'autres sujets sur lesquels StreetNet n'a pas encore de résolutions politiques, et nous encourageons nos affiliés à présenter des résolutions sur les autres sujets.

3. Modifications Constitutionnelles

Selon la constitution de StreetNet, les modifications constitutionnelles doivent être distribuées au moins 60 jours avant qu'elles soient adoptées. La Commission sur la Réforme

Constitutionnelle établie par le troisième Congrès de StreetNet International en 2010, a préparé les recommandations pour les modifications constitutionnelles et leurs recommandations ont été révisées par la Commission des Résolutions nommée par le quatrième Congrès International en 2013. Les modifications constitutionnelles recommandées seront présentées lors du cinquième Congrès International pour adoption.

4. Elections pour les postes de direction

Comme d'habitude, il y aura des élections pour le Conseil International de StreetNet International, qui se composera comme suit :

Président International
Vice-président international
Secrétaire international
Trésorier international
11 membres supplémentaires.

Toutes les candidatures pour les postes susmentionnés doivent être reçus en avance et distribué au moins 40 jours avant le Congrès International. Nous rappelons aux filiales d'envoyer des nominations pour l'un ou l'autre de ces postes – avec une page de profil et motivation décrivant leur candidat et pourquoi leur organisation croit qu'il/elle sera un (e) candidat(e) approprié (e) pour le poste. Veuillez envoyer les candidatures de votre organisation au Bureau de StreetNet International avant la date limite notifiée par e-mail, afin que les profils puissent être traduits et les candidatures distribuées à tous les affiliés pour la discussion.



Affiliés de Streetnet lors du 4eme congrès tenue en 2013 à Santiago - Chili

NAPETUL organise l'atelier de renforcement des capacités

par Sibailly Douhoure



Participants à l'atelier sur la construction des capacités

L'Union Nationale des Petits Vendeurs du Libéria, NAPETUL, et ses partenaires internationaux, Alliance des Villes [*Cities Alliance*], WIEGO et StreetNet International, ont tenu un atelier de trois jours de formation aux dirigeants de NAPETUL au Libéria sur le renforcement des capacités de négociation. Ce fut sous le projet Habitat des Villes cinq ans ; l'atelier a eu lieu au YMCA à Monrovia du 28 au 30 mars 2016.

NAPETUL devrait se réunir avec la Corporation de la Ville de Monrovia (MCC) et le ministère du Commerce et l'industrie (MOCI) dans les deux semaines après l'atelier, pour discuter du statut du Protocole d'Entente (PE / [MoU]) qu'ils ont signé le 30 octobre 2014.

Un des termes de ce protocole est que les représentants de ses trois parties, doivent se réunir sur une base trimestrielle pour discuter le statut du PE et de suggérer des modifications si nécessaire.

Le protocole d'entente permet aux petits vendeurs sous la bannière de NAPETUL, de vendre à des endroits désignés dans les rues principales au centre de Monrovia sans confiscation de leurs biens par des agents de MCC ou ceux de la Police Nationale du Libéria (PNL/ [LNP]). Cela fait partie d'un projet pilote de deux ans pour organiser la vente de rue professionnelle au Libéria.

Participants à l'atelier ont résolu de modifier certaines clauses du protocole d'entente (PE). Ce serait par à travers les négociations avec les deux autres parties comme indiqué dans le protocole d'entente signé par le Maire de Monrovia, Clara Doe Mvogo, Ministre du Commerce Axel Addy et président de NAPETUL, Doryen Comfort.

Les participants ont réalisé que la clause #3 du PE ne sert pas l'objectif visé par la vente de rue qui est l'emploi indépendant dans le secteur de l'économie informelle du Libéria, exempt de confiscation de leurs biens et des dons aux organisations caritatives du pays.

Ils ont noté que les officiers de MCC ne

respectent pas le mandat du protocole d'entente, mais continuent de confisquer les biens des membres de NAPETUL dans des endroits désignés. Cela affecte et sous-estime le sens de l'organisation de la vente de rue à Monrovia.

Les participants ont demandé que le protocole d'entente soit étendu aux autres villes au Libéria et que les autorités de la ville devraient se rendre compte que le secteur informel de la communauté des affaires contribue énormément à la croissance et le développement de l'économie du Libéria.

Ils ont souligné que vente de rue a été acceptée mondialement et a conduit aux gens de quitter le secteur informel au secteur formel en tant que les notables des affaires, dans des autres parties du monde. Libéria ne fait pas exception à cet égard. La formation des partenaires locaux et internationaux pour les petits vendeurs au Libéria, ont-ils souligné, ira un long chemin pour améliorer le développement de la vente de rue au Libéria. Ils ont noté que NAPETUL s'efforce de faire en sorte que les maires dans les villes autour de Libéria embrassent la vente de rue.

Les participants ont également exhorté les responsables gouvernementaux à collaborer avec eux afin de minimiser le taux de chômage qui confronte la nation. Au cours des années, celle-ci a été sévèrement touchée par la guerre civile, mais aussi le fait que les gens sont encore en train d'essayer de récupérer des cendres de la guerre. Une équipe de négociation pour engager les avec MCC et MOCI sur les modifications proposées, a été nommé.

L'atelier a rassemblé 30 participants - 20 femmes et 10 hommes - et 17 observateurs étaient présents. L'atelier de trois jours a réuni les membres exécutifs nationaux, les coordinateurs des comités au Libéria et le bloc des dirigeants des diverses rues désignées de Monrovia. L'atelier était facilitée par l'organisateur et l'éducateur, Sibailly Maximilien Douhoure, de StreetNet international - Région d'Afrique.

Les membres de l'Alliance des Villes du Libéria se réunissent lors du lancement de l'atelier

par Sibailly Douhoure, organisateur de StreetNet

Les membres des organisations de l'Alliance des Villes du Libéria se sont réunis lors du lancement de l'atelier, qui a eu lieu à l'hôtel de ville [City Hall] de Monrovia du 22 au 24 février 2016. Plus de 30 organisations membres de l'alliance y ont participé.

Chaque membre a présenté des informations sur son organisation, les priorités stratégiques du programme de l'Alliance des villes et les activités visées ou le plan de l'implémentation de 2016, couvrant les non-considérées, partenaires, les livrables et les horaires.

Le rapport du Syndicat des Petits Vendeurs du Libéria (NAPETUL) indique que la présence de sa délégation à l'inauguration de l'atelier du Libéria, a été un succès remarquable et louable. Les membres ont appris qu'une stratégie de développement de la ville doit avoir une négociation collective afin que les résultats prévus puissent se manifester dans la vie de ceux qui sont impliqués. Ils ont également appris



Lancement de l'atelier des membres du Programme de l'Alliance des Villes au Libéria, qui a eu lieu à Monrovia, Libéria

que le secteur informel joue un rôle majeur dans le développement des villes: il y a ainsi un besoin pour des efforts consolidés dans ce secteur. Le Comité Exécutif de NAPETUL, dont son président Confort T Doryen et trois autres membres ont participé à l'atelier de trois jours.

Douhouré M. Sibailly a participé aux réunions au nom StreetNet International et WIEGO.

NAPETUL tient son deuxième Congrès National

Le Syndicat des Petits Vendeurs du Libéria (NAPETUL), a saisi l'occasion présentée par l'Alliance des villes, atelier d'inauguration du Programme de Monrovia, pour tenir son second Congrès National. Le Congrès a eu lieu le 31 mars 2016 à YMCA, après l'atelier. Il y avait 63 délégués, dont 20 étaient des femmes représentant 19 branches établies dans 13 comtés du Libéria. Confort T Doryen a été réélu comme Président National. La Commission électorale était dirigée par Doe du Bureau International du Congrès du Travail du Libéria (LLC).



Vue partielle des délégués au congrès lors de l'élection



Nouveaux dirigeants de NAPEFUL. Président de la Commission d'Élection, Sunny Doe (à gauche) en train d'introduire les nouveaux dirigeants après l'élection

LA VILLE DE 2016 QUE NOUS VOULONS

LE NOUVEL AGENDA URBAIN: DEMANDES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE



Présidente de l'Alliance Ubumbano avec les représentants des partenaires de la campagne en train de diriger la réunion sur la campagne



Les dirigeants de SAITA (South African Informal Trader's Alliance / Alliance Sud-Africaine des Vendeurs Informels) lors du lancement de la Campagne sur les Villes que nous Voulons en Afrique de Sud

La ville que nous voulons est socialement inclusive. Elle donne des espaces pour tous les segments et les groupes d'âge de la population de participer aux expressions sociales et culturelles. Elle élimine toutes les formes physiques et spatiales de ségrégation et d'exclusion.

La ville que nous voulons est bien planifiée, praticable et de simple transit. Les écoles sont à une distance accessible à pied ou à vélo de la maison. Bureaux sont situés à une distance qui n'est pas loin de quelques arrêts de transport public des résidences. Les magasins pour les nécessités quotidiennes se trouvent à proximité de bâtiments résidentiels et situé à proximité des arrêts de transport. Les espaces de récréation se trouvent à proximité des écoles, du lieu de travail et de la maison.

La ville que nous voulons est économiquement dynamique et inclusif. Il encourage et favorise le développement économique local depuis le plus petit vendeur informel aux plus grandes corporations. Elle reconnaît et protège les besoins particuliers de l'économie du secteur informel dans ses stratégies et politiques de développement économique.

Campagne internationale

Chaque 20 ans, il y a une conférence internationale sur l'habitat et le développement durable (connu comme l'HABITAT). La première a eu lieu à Vancouver en 1976, la seconde à Istanbul en 1996 et la troisième - HABITAT III - va se tenir à Quito, en Equateur, en octobre 2016. Lors de cette conférence un Nouvel Agenda Urbain sera décidé par les États membres de l'ONU. La Conférence réunira un large éventail d'acteurs urbains, y compris les autorités locales, société civile, des représentants des travailleurs dans l'économie informelle, du secteur privé, institutions universitaires et professionnelles et tous les groupes d'intérêt concernés pour évaluer des politiques urbaines qui affectent l'avenir des villes.

En préparation pour cela, les organisations de la société civile, en étroite collaboration avec ONU-HABITAT, ont commencé une campagne internationale intitulée «Une Ville que Nous Voulons».

Campagne nationale

En Afrique du Sud, les vendeurs de rue et les vendeurs informels, les pêcheurs, les collecteurs des déchets, les chauffeurs de taxi et les conducteurs, les immigrants à faible revenu et les personnes qui vivent dans les quartiers informels sont encore traitées comme si elles sont une nuisance dans les villes. Il est temps que nos voix soient entendues et de faire nos demandes de **La Ville que Nous Voulons**. Ces demandes doivent

aller à toutes les municipalités et les partis politiques.

Il y aura une élection nationale du gouvernement local en août 2016. Pour les mois avant les élections, il a été décidé d'utiliser le temps pour faire pression sur les autorités locales pour implémenter les demandes des travailleurs du secteur informel de **La Ville que Nous Voulons**. Après qu'ils soient élus, ils n'entendent plus très bien nos voix.

Toutes les organisations des gens dans ces secteurs exclus ont été invitées à tenir des réunions et présenter leurs demandes pour **Une Ville que Nous Voulons**. Dans un premier temps, une réunion de lancer cette campagne à Durban a été initiée le 9 mars 2016 par les travailleurs de l'économie informelle. Il a été convenu de développer une campagne ensemble et de consolider les demandes de la campagne. Il a été également convenu de faire les marches dans les rues pour les demandes, afin d'exiger les autorités de négocier ces demandes avec les travailleurs du secteur informel, de faire connaître ces demandes à travers les médias sociaux et assurer que tous les partis politiques qui avancent leurs candidats pour les élections du gouvernement local comprennent que espérons qu'ils vont satisfaire ces demandes.

Afin, les demandes de notre campagne nationale d'Une **Ville que Nous Voulons** en Afrique du Sud, seront envoyées à ces alliés qui préparant pour l'HABITAT III à Quito en octobre, afin qu'ils puissent faire partie d'un **Nouveau Ordre Urbain** international qui sera adopté à HABITAT III.

Atelier de formation sur l'organisation de bas en haut

par Oksana Abboud, organisatrice de StreetNet

Du 23-25 et 28-30 mars 2016, StreetNet et la Confédération générale du Travail vietnamienne/ *Vietnam General Confederation of Labour* (VGCL) (CGVT), ont conjointement animé un atelier de formation sur l'organisation de bas en haut pour les syndicats des travailleurs de l'économie informelle dans les villes de Hanoi et Ho Chi Minh, respectivement. L'atelier s'inscrit dans le cadre d'un projet avec Oxfam, Belgique.

Les 40 participants qui ont assisté à ces deux ateliers étaient des dirigeants et organisateurs des syndicats. Ils sont venus des différentes provinces du Vietnam pour apprendre comment organiser les travailleurs du secteur informel et établir des forums de négociations, aussi bien que de partager leur expérience sur le travail dans les différents secteurs de l'économie informelle.

Pat Horn, Coordinatrice de StreetNet International, et Oksana Abboud, organisatrice de StreetNet pour l'Asie et l'Europe, ont animé le cours de formation.

- Les principaux objectifs des ateliers étaient les suivants:
- Pour aider les syndicats à apprendre comment impliquer les travailleurs et les membres dans les stratégies de l'organisation de bas en haut;
- Apprendre des connaissances de négociation participative;
- Comprendre toutes les étapes du processus de négociation collective;
- Développer les directives d'action qui peuvent être utilisées par les organisateurs comme guide pour les méthodes d'organisation de bas en haut.

L'atelier de Hanoi a été ouvert par Dang Trung Dung, le directeur adjoint du Département International VGCL. Dans son allocution de bienvenue, frère Dung a souligné que le secteur informel devrait être reconnu et proprement défendu au niveau national. A cette fin une loi spéciale doit être élaborée et adoptée, a dit Dung. Les syndicats devraient organiser les travailleurs tant formels qu'informels et avec l'appui de StreetNet et VGCL, élaborer un Plan d'Action à cet égard.

VGCL définit les objectifs de développement de ses membres qui visent à organiser les travailleurs en syndicats comprenant jusqu'à 10 millions de membres dans l'ensemble, avant la fin de 2016.

Les participants des ateliers des villes de Hanoi et Ho Chi Minh, principalement les organisateurs de VGCL des différentes provinces, ont représenté les différents secteurs de l'économie informelle, à savoir : les pêcheurs, les enseignants des écoles maternelles privées, les migrants, les conducteurs des vélos [Seon], les vendeurs du marché, les collecteurs des déchets les potiers. Les représentants d'OXFAM et le Centre de Recherche sur le Genre, Famille et Développement Communautaire (GFCD) ont également participé à l'atelier.

Le premier jour de l'atelier, Pat Horn a tiré l'attention sur la question de la formalisation, introduisant la recommandation 204 de l'OIT



Participants à l'atelier de Ho Chi Minh, Vietnam

réemment adoptée. Les participants ont été chargés d'identifier les clauses de cette recommandation de l'OIT, qui sont plus importants et plus utiles pour la protection des travailleurs du secteur informel.

Le deuxième jour, les participants devaient réfléchir sur une série de négociations collectives, identifier les différents niveaux de négociations, identifier les différences entre les négociations bilatérales et multilatérales ainsi qu'apprendre comment utiliser un cadre logique [logframe] comme outil de planification.

L'activité suivante visait à développer une compréhension de la négociation des homologues - négociateurs, ce de quoi s'attendre lorsqu'on les approche et développer une capacité d'anticiper les obstacles et les stratégies pour les surmonter.

Dans leur tâche suivante, les participants devaient développer des idées sur la façon d'organiser les négociations internes ; identifier les contraintes de capacité tout en négociation ainsi que de comprendre toutes les étapes qui font un bon processus de négociations.

Le dernier jour de l'atelier, tous les gens formés ont travaillé sur l'identification de cinq choses qui sont les plus importantes pour l'établissement d'un nouveau forum de négociations; discuter des obstacles qui peuvent les confronter tout en établissant un nouveau forum et les moyens de surmonter ces obstacles.

La dernière session était consacrée à élaborer des lignes directrices pratiques pour les méthodes d'organisation de bas en haut. Il est à noter que tous les participants des deux ateliers ont réussi dans leurs tâches et ont acquis des nouvelles connaissances et compétences concernant l'organisation des travailleurs informels et la création des forums de négociations dans le secteur informel.

Les participants cambodgiens des Associations de l'économie informelle de la Démocratie Indépendante [Independent Democracy of Informal Economy Associations] (IDEA), un affilié de StreetNet, ont assisté au deuxième atelier de formation de la ville de Ho Chi Minh et y ont ajouté une valeur en partageant leur expérience avec leurs collègues vietnamiens.

En conclusion, on peut en toute confiance dire que maintenant tous les formés comprennent l'organisation de bas en haut et sont prêts à implémenter leurs connaissances et compétences.

Se familiariser avec IDEA



Sam Orn, en train de mobiliser les travailleurs de l'économie informelle au Cambodge



Ms Nop Soeun, dirigeante des vendeurs de rue au marché de Derm Kor, Cambodge

Oksana Abboud, organisatrice Régionale de StreetNet pour l'Europe et l'Asie, nous familiarise avec trois dirigeants (et leurs idéaux) des Associations Démocratiques Indépendants de l'Économie Informelle [Independent Democracy of Informal Economy Associations], (IDEA), un affilié de StreetNet au Cambodge

Sam Orn est un syndicaliste âgé de 34 ans, très fort et confiant qui fut Secrétaire général de l'IDEA. Sam a partagé son expérience sur la sensibilisation du à travers le soutien de tous les syndicats et ONG à l'aide des médias sociaux.

Il est déterminé à développer et mobiliser les syndicats dans la région Asiatique et a sa propre vision pour la protection des travailleurs du secteur informel dans son pays. Sam a dit, "il est important de sensibiliser les travailleurs du secteur informel sur leurs droits et intérêts, mais aussi de construire les capacités des organisations des travailleurs informels. Nous travaillons fort pour trouver les fonds pour sensibiliser nos membres et pour avoir la couverture de la sécurité sociale minimale pour les travailleurs du secteur informel au Cambodge".

Mme Nop Savy est âgée de 62 ans et membre du Conseil Général de l'IDEA. Elle a travaillé comme vendeuse de rue des fruits au Cambodge. Mme Savy a rejoint l'union en 2009 et a senti la différence obtenue dans sa vie puisqu'elle a changé pour le mieux. Une très forte activiste locale, sœur Savy est sûre que les vendeurs de rue doivent être organisés afin de pouvoir jouir leurs droits et libertés, en particulier le droit à un espace de travail. C'est le droit le plus important pour n'importe quel vendeur de rue.

Sœur Savy a été arrêtée, mais ça ne l'a pas empêché d'être une activiste syndicaliste puisqu'elle est déterminée à aider les autres.

Mme Nop Soeun est âgé de 50 ans et est une vendeuse de rue des légumes depuis environ 11 ans. Elle rejoint l'IDEA en 2013 et est maintenant une dirigeante des vendeurs de rue au marché de Derm Kor. Elle travaillait au moins 12 heures par jour sans repos de week-end. Elle a partagé son histoire sur son rôle en stoppant la vente du de marché Derm Kor en 2014. Le marché a environ 800 stands et plus de 1 000 vendeurs qui vendent leurs biens ici. 300 sont membres du syndicat des vendeurs de rue, un affilié d'IDEA. Quand ils ont entendu parler de l'intention de vendre le marché de Derm Kor, les vendeurs de rue et du marché se sont mobilisés rapidement et fortement pendant plus de 15 jours. Ils ont approché le Premier Ministre Cambodgien et lors des négociations, ont réussi à retarder la « question de vente » jusqu'en 2021. En outre, il a été convenu dans un contrat signé entre le gouverneur de la ville et les vendeurs qu'après 2021, le marché ne serait pas vendu mais serait développé et amélioré.

VGCL - atteindre l'objectif de l'adhésion au Vietnam

En parlant à Oksana Abboud, les organisateurs de VGCL ont souligné l'importance de la formation des organisateurs puisque le secteur de l'économie informelle a été réservé une importante place sur l'ordre du jour de VGCL.

Le Khac A, chef de Division, Département d'organisation de VGCL a pris un rôle directeur dans les ateliers de Hanoi et la Ville de Ho Chi Minh.



«Depuis son 6e Congrès en 1988, lorsque VGCL a obtenu son nom actuel – Confédération générale du travail du Vietnam / Vietnam General Confederation of Labour, elle a commencé à organiser les travailleurs du secteur informel. Nous ne différencions pas les travailleurs. Soit ils sont

engagés dans les travaux du secteur formel ou informel. Nous avons eu une expérience dans l'organisation des travailleurs informels, tels que : les pêcheurs, les conducteurs des vélos /cyclo (tricycle), les potiers et les artistes dans les syndicats, mais malheureusement, seulement certains de ces unions/syndicats continuent à aller jusqu'à présent. Il est difficile de soutenir des syndicats des travailleurs informels.

Il y a un grand besoin pour l'éducation et le renforcement des capacités afin d'organiser tous les secteurs des travailleurs du travail informel, y compris les vendeurs de rue et du marché ainsi que de négocier pour leurs droits. VGCL a commencé à prêter plus d'attention aux travailleurs du secteur informel et à réfléchir à l'organisation des syndicats multisectoriels des travailleurs du secteur informel afin de les structurer en quelque sorte.

Mais tout d'abord, nous devons élaborer un Plan d'Action sur l'organisation ascendante (de bas – en haut) des travailleurs de l'économie informelle.

VGCL a besoin d'une assistance technique et financière pour traiter la question des travailleurs du secteur informel et nous espérons que StreetNet et les autres partenaires externes et internes et ONGs continueront à nous soutenir. VGCL a aussi son objectif de développement de l'adhésion. L'objectif établi est de former les syndicats des travailleurs tant formels qu'informels et d'atteindre un effectif de 10 millions d'adhésion à la fin de 2016. Actuellement VGCL revendique environ 9 millions des membres.

Malgré le fait que le Vietnam et Cambodge sont des différents pays, ça valait la peine que les

syndicalistes de VGCL se rencontrent et communiquent avec leurs homologues cambodgiens qui ont partagé leurs meilleures pratiques dans leurs approches d'organisation et de négociation. Nous pourrions remarquer beaucoup de similitudes, notamment en ce qui concerne le traitement des travailleurs du secteur informel.»

Dang Tan Dat, organisateur de VGCL du Vietnam Australe.

«J'ai personnellement beaucoup appris des facilitateurs de StreetNet. Je sais que maintenant, nous allons essayer de négocier en utilisant nos connaissances acquises pour lever les voix des travailleurs tant formels qu'informels au Vietnam. Nous utiliserons également nos nouvelles connaissances implémenter l'objectif du développement d'adhésion de VGCL.»

Nguyen Xuan Hong, Président de la Fédération du travail de Tay Ninh, affilié de VGCL.

«Il est très possible d'organiser les travailleurs informel au Vietnam, mais en raison du manque de connaissances et des compétences nécessaires, c'est plutôt un long processus. Nous avons une certaine expérience dans l'organisation des travailleurs informels et maintenant notre principal défi consiste à initier le processus de négociation, de comprendre clairement comment approcher les homologues de négociation et établir des forums de négociation efficaces.»

Mise à jour de NASVI sur l'implémentation de la Loi de vente de rue en Inde

par NASVI/SEWA

Le 14 mars 2016, l'Association National des vendeurs de rue de l'Inde (NASVI), affilié de StreetNet, a tenu un atelier national sur les comités de Vente de la ville [*town vending committees*] (TVC) à New Delhi, Inde.

Les objectifs de l'atelier étaient: Evaluer le progrès sur la loi des vendeurs de rue avec un accent particulier sur les provisions du comité de Vente de la ville (TVC), son fonctionnement, rôle et son statut dans les différents États ainsi que la revitalisation des TVCs (ces comités de vente de la ville).

Le Coordinateur de NASVI, Arbind Singh, a brièvement adressé les participants à l'atelier sur les objectifs et a souligné que la loi de 2014 sur les vendeurs de rue est tout à fait unique car elle est axée sur l'aspect de la vie quotidienne des vendeurs.

Alors que le monde exige la participation des peuples à la gouvernance et la recherche des activistes des mécanismes de négociation pour les travailleurs du secteur informel, l'Inde a promulgué une Loi pour les vendeurs de rue en 2014, qui a mandaté la création des TVCs d'une

multiplicité des membres dans toutes les villes avec la participation de 40 % des vendeurs de rue, dont 33 % doivent être des femmes. Le 19 février 2014, le Parlement a adopté la Loi des Vendeurs de Rue. La nouvelle loi est appelée l'Acte des Vendeurs de Rue (Protection des Moyens de Subsistance et Règlement de la Vente de Rue), de 2014, et elle est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2014.

NASVI est actuellement axé sur l'implémentation de la Loi des Vendeurs de Rue à travers l'Inde. Huit États gouvernementaux ont déjà préparé le schéma de l'implémentation. NASVI travaille aussi en partenariat avec les gouvernements des États et les institutions municipales pour l'implémentation de la Loi. Les TVCs seront dirigés par les directeurs généraux des institutions municipales et des représentants de tous les intervenants importants – police et les gens de l'autorité, associations pour le bien-être des résidents (RWAs), associations des marchés, banques, etc. Ces TVCs ont le pouvoir de recommander à

l'autorité locale des mesures à prendre pour les vendeurs de rue.

Le Coordinateur de NASVI a souligné que le TVC est le cœur de la Loi. Opposé aux travailleurs impliqués dans le secteur formel où ils ont un mécanisme adéquat d'avancer leurs demandes envers leur employeur à travers les syndicats, les travailleurs du secteur informel n'avaient pas le mécanisme formel et les moyens d'avancer leur demande.

Le TVC fournit une plate-forme où les vendeurs de rue pourraient parler ouvertement avec les décideurs politiques puisque le TVC est composé de représentants des différents départements où les vendeurs pouvaient librement avancer tous leurs problèmes.

Si cet organe est géré d'une façon planifiée, elle établira un exemple pour les vendeurs de rue du monde entier.

Loi des vendeurs de rue de 2014 – Provisions principales

1. La Loi pourvoit pour la constitution d'un Comité de la Vente de Ville (TVC) dans chaque autorité locale, qui est le point d'appui de la Loi, pour l'implémentation des provisions de la Loi.
2. Afin d'assurer le processus décisionnel participatif pour les aspects concernant les activités de la vente de rue, TVC sera impliqué dans des activités comme détermination du marché naturel, identification des zones de vente, préparation du plan de vente de rue, recherché des vendeurs de rue, etc.
3. Pour éviter actes arbitraires des autorités, la Loi prévoit une recherche de tous les vendeurs de rue et la recherché subséquente pour au moins une fois dans chaque cinq ans et la délivrance du certificat de vendre à tous les vendeurs de rue identifiés dans la recherche.
4. Il a été pourvu qu'aucun vendeur de rue ne sera expulsé jusqu'à ce que la recherche soit terminée et le l'octroit des certificats de vente pour les vendeurs de rue soit completé.
5. Tous les vendeurs de rue existants, identifiés lors de la recherche, seront logés dans les zones de vente à condition de la loi conformant à 2,5 % de la population du quartier ou zone ou ville ou cité.
6. Ces vendeurs de rue qui ont reçu les certificats de vente/licence etc. avant l'entrée en vigueur de la présente loi, ils seront reconnus comme des vendeurs de rue pour cette catégorie et pour la période pour laquelle ils / elles les ont reçus.
7. Les procédures pour la relocation, expulsion et confiscation des biens ont été spécifiées et ont rendu facile la vente de rue.
8. La relocation des vendeurs de rue doit être exercée comme dernier recours. Par conséquent, un ensemble des principes à suivre pour la « relocation » est prévu dans la deuxième annexe de la Loi.
9. L'autorité locale est tenue de produire un plan une fois tous les 5 ans, sur la recommandation de TVC, à promouvoir un environnement favorable et un espace suffisant pour les vendeurs de rue urbaines de réaliser leur vocation.
10. L'idée maîtresse de la Loi est sur le « marché naturel », qui a été défini dans la Loi. L'exercice de planification doit s'assurer que la révision de l'espace ou de la zone de vente est raisonnable et conforme aux naturelles existantes.
11. Les dispositions pour les mécanismes de l'établissement et résolution des conflits reviennent au président du Conseil judiciaire retraité avec deux autres professionnels pour maintenir la partialité en faveur des griefs redressée des vendeurs de rue.
12. La loi spécifie la période de temps pour la libération des marchandises saisies, pour les marchandises périssables et non périssables.
13. La Loi prévoit des mesures de promotion qui seront entreprises par le gouvernement, en ce qui concerne la disponibilité du crédit, assurances et les autres régimes de protection sociale de la sécurité sociale, des programmes de renforcement des capacités, recherche, éducation et programme de formation et autres pour les vendeurs de rue.
14. La Loi prévoit une protection des vendeurs de rue contre le harcèlement par la police et les autres autorités et prévoit une clause dérogatoire pour s'assurer qu'ils exercent leur activité sans crainte de harcèlement par les autorités sous toute autre loi.
15. La Loi prévoit spécifiquement que les règles en vertu de la loi doivent être notifiée dans une période d'une année suivant son entrée en vigueur, et régime doivent être notifiés dans les six mois de son entrée en vigueur afin d'éviter des retards dans l'implémentation.

Les affiliés de STREETNET aux Amériques contribuent au livre important

par Laura Morillo

Onze organisations affiliées à StreetNet - Amériques, ont écrit sur leurs expériences dans un livre publié par la Confédération syndicale des Amériques (TUCA), Confédération Syndicale Internationale [International Trade Union Confederation] (ITUC) et le Bureau pour les activités des Travailleurs (ACTRAV-OIT).

TUCA, CSI et ACTRAV-OIT ont publié le livre *Experiencias Sindicales de Formalización Mediante Organización Sindical y Diálogo Social en América Latina y el Caribe* en 2015. C'est une collection des expériences des organisations dans la région, ainsi que des matériaux d'information produits par le Groupe de Travail pour le syndicat Auto-Réforme / Union Self-reform (GTAS), CSA, Sindical Obrera (USO) et StreetNet International.

Il est important de noter que 11 des 14 affiliés de StreetNet - Amériques, ont donné des indications précieuses et des informations sur leurs expériences dans cette publication. Ces affiliés sont FESTIVES (El Salvador), FENTRAVIG (Guatemala), FOTSSIEH (Honduras), FNOTNA (Mexique), SINTRACOEPA (Costa Rica), à travers son affilié CTMC/FENATSEA, CTCP/FNT (Nicaragua), UGT-I/CUT (Colombie), FEDEVAL (Pérou), FUTRAND (Venezuela), SIVARA (Argentine) et CUT/SINTRALOC (Chili).

Compte tenu de son importance, cette collection a été présentée par TUCA dans les conférences 103 et 104 de l'OIT (Genève, juin 2014 et juin 2015 respectivement), lors du processus de négociation autour de la recommandation 204 (adoptée en juin 2015) qui a adopté la Transition de l'Economie Informelle au Formelle.



Cette publication est accessible par le lien suivant:

<http://www.streetnet.org.za/docs/books/sp/2015/2015-CSA-Libro-Experiencias-Infomal.pdf>



L'incendie détruit les étals des vendeurs et les marchandises au marché Pedro De Sula au Honduras

par Vilma Arévalo, FOTSSIEH

Le 2 mars 2016 vers 03:30 heure de Honduras, un incendie a commencé au marché de Barrio El Centro à San Pedro Sula. En moins de 30 minutes, il avait complètement détruit ici les étals et les marchandises de 68 vendeurs ; dont 49 sont des femmes et 19 hommes. Tous étaient affiliés soit avec Sindicato de Locatarios de Mercados de Honduras (SULMERH) ou FOTSSIEH. Selon un rapport du pompier, la cause possible de l'incendie était un problème de câble de réchauffage. Les vendeurs touchés se sont entretenus avec le maire de San Pedro Sula pour décider sur une solution urgente à leur situation. Ils ont été informés par leurs autorités municipales que le marché sera reconstruit. Cela sera achevé d'ici un an.

StreetNet International publie ce bulletin dans quatre langues officielles, offrant des informations et opinions aux affiliés

Coordonnées Site web: www.streetnet.org.za

